



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Lille pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DANS CE CADRE	Académie :	Session :
	Examen ou concours :	Série* :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Épreuve/sous-épreuve :	
	NOM :	
	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	N° du candidat <input type="text"/>
NE RIEN ÉCRIRE	Prénoms :	
	Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)
	Examen	Série* :
	Spécialité/option :	
	Repère de l'épreuve :	
	Épreuve/sous-épreuve :	
Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.		

B.E.P. « Métiers de la restauration et de l'hôtellerie »

E.P.3 : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise hôtelière

	Barème	Points
1 ^{ère} partie : Présentation de l'entreprise	5	
2 ^{ème} partie : Opérations commerciales	12	
3 ^{ème} partie : Économie	15	
4 ^{ème} partie : Droit social	8	
TOTAL	40	
NOTE	20	

La page 1 et les documents A, B, C et D sont à rendre agrafés

Matériel autorisé

- Plan comptable hôtelier
- Calculatrice autonome sans imprimante

Code examen : 5133403	BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES METIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HOTELLERIE	Session 2012
Épreuve : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise hôtelière		
Durée : 01 h00	Coefficient : 2	SUJET S 1/10

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE :

Vous êtes en stage au restaurant « LE FLANDRE ».

Fiche d'identité de l'entreprise

LE FLANDRE

Avenue de la Palmyre – 17420 Saint Palais sur Mer

Gérant : M. Juvet

SARL au capital de 7700 euros

8 salariés

RCS Marennes B 546 897 234

APE 5610A

Vous devez traiter les parties suivantes :

- 1^{ère} partie : Présentation de l'entreprise
- 2^{ème} partie : Opérations commerciales
- 3^{ème} partie : Économie
- 4^{ème} partie : Droit social

Remarque : toutes les parties sont indépendantes.

Code examen : 5133403	BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES EEJS	Épreuve : EP3	S.2012	S 2/10
--------------------------	--	----------------------	--------	---------------

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

Vous êtes en stage au restaurant « LE FLANDRE » sous la responsabilité de M. JOUVET, qui vous demande de réaliser différents travaux.

1^{ère} partie : Présentation de l'entreprise

M. JOUVET exerce son activité sous la forme d'une S.A.R.L. Afin de tester vos connaissances juridiques, il vous demande de répondre à différentes questions.

TRAVAIL À FAIRE

À partir de vos connaissances et de la fiche d'identité page 2, complétez le **Document A**.

2^{ème} partie : Opérations commerciales

Le 3 juin 2012, M. JOUVET vous demande d'établir la note de la table n° 11 à l'aide du bon de service n° 56 et de la carte du restaurant.

TRAVAIL À FAIRE

À partir de vos connaissances et des **Annexes 1 et 2**, compléter le **Document B**.

3^{ème} partie : Économie

Monsieur et Madame JOUVET souhaitent établir le budget annuel du ménage. Ils vous communiquent la liste de leurs dépenses et de leurs recettes en annexe 3.

TRAVAIL À FAIRE

À partir de vos connaissances et de l'**Annexe 3**, compléter le **Document C**.

4^{ème} partie : Droit social

Le gérant M. JOUVET vous demande de bien vouloir répondre par écrit aux demandes d'explication du cuisinier sur certains éléments de son bulletin de paie.

TRAVAIL À FAIRE

À partir de vos connaissances et de l'**Annexe 4**, compléter le **Document D**.

Code examen : 5133403	BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES EEJS	Épreuve : EP3	S.2012	S 3/10
--------------------------	--	----------------------	--------	---------------

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

2^{ème} partie : Opérations commerciales

ANNEXE 1 : Bon de service N°56

Table N° 11

Serveur : Kevin
Date : 03/06/2012
Couvert : 3

2 cocktails maison
1 martini
1 brandade de morue
1 moules au pineau
1 moules marinières
2 soupes de melon
1 coupe caraïbe

ANNEXE 2 : Extrait de la carte

Boissons alcoolisées

Cocktail maison 6,40 €
Martini 3,60 €
Whisky 5,00€

.....

Brandade de Morue 13,50 €
Moules Marinières 9,50 €
Moules au pineau 11,00 €

.....

Soupe de melon 7,50 €
Coupe Caraïbe 8,00 €
Coupe Passion 9,00 €

.....

Dont TVA 19,60 % sur les boissons alcoolisées et 5,50 % sur les autres prestations.

Code examen : 5133403	BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES EEJS	Épreuve : EP3	S.2012	S 4/10
--------------------------	--	----------------------	--------	---------------

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

3^{ème} partie : Économie

ANNEXE 3 : LISTE DES DÉPENSES ET DES RECETTES

- Salaire de Monsieur JOUVET : 2 000,00 € par mois.
- Loyer mensuel : 900,00 €.
- Charges de téléphone et d'électricité : 150,00 € bimestriels.
- Charges d'assurances : 500,00 € trimestriels.
- Alimentation et habillement : 1 200,00 € par mois.
- Allocations familiales : 250,00 € par mois.
- Impôts divers : 4 200,00 € annuels.
- Revenu du loyer d'un studio : 450,00 € mensuels.
- Remboursement d'un crédit auto : 199,00 € par mois.
- Taxe d'habitation mensuelle : 65,00 €.
- Salaire de Madame JOUVET : 1 500,00 € par mois.

Code examen : 5133403	BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES EEJS	Épreuve : EP3	S.2012	S 5/10
--------------------------	--	----------------------	--------	---------------

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

4^{ème} partie : Droit social

ANNEXE 4 : BULLETIN DE PAIE

BULLETIN DE PAIE					
EMPLOYEUR			SALARIE		
LE FLANDRE			PIERRE Alain		
Avenue de la Palmyre			Avenue de la Source		
17420 Saint palais sur Mer			17420 Saint Palais/Mer		
Gérant : M Jovet			N° SS 1 79 07 17 067 109		
SARL au capital de 7700 euros			Emploi : Cuisinier		
RCS Marennes B 546 897 234			Niveau 2 Echelon 2		
APE 5610A			Paiement : Virement le 30.		
Convention Collective des CHR					
Période du 1er au 31 mai 2012					
			Nombre	Taux	Montant
Salaire de base			151,67	12	1820,04
Heures supplémentaires à 10 %			17,33	13,2	228,76
Avantages en nature : repas			44	3,36	147,84
Salaire Brut					2196,64
Cotisations Sociales	EMPLOYEUR			SALARIES	
	Base	Taux	Montant	Taux	Montant
CSG déductible	2152,71			5,10%	109,79
CSG/ CRDS non déductible	2152,71			2,90%	62,43
SS maladie	2196,64	13,10%	287,76	0,75%	16,47
SS Vieillesse Plafonnée	2196,64	8,30%	182,32	6,65%	146,08
SS Vieillesse Déplafonnée	2196,64	1,60%	35,15	0,01%	0,22
Allocation familiales	2196,64	5,40%	118,62		
Accidents du travail	2196,64	2,10%	46,13		
FNAL	2196,64	0,10%	2,20		
Chômage	2196,64	4,00%	87,87	2,40%	52,72
FNGS	2196,64	0,15%	3,29		
Retraite complémentaire	2196,64	4,50%	98,85	3,00%	65,90
Total des cotisations			862,18		463,61
Salaire net imposable	1566,70		Salaire net		1733,03
			Avantages en nature		147,84
			Montant à payer		1585,19

Code examen : 5133403	BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES EEJS	Épreuve : EP3	S.2012	S 6/10
--------------------------	--	----------------------	--------	---------------

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

LES DOCUMENTS À RENDRE

1^{ère} partie : Présentation de l'entreprise

DOCUMENT A

1) Que signifie le sigle S.A.R.L. ?

2) Citez une autre forme juridique. (pas de sigle)

3) Quelle est la raison sociale de l'entreprise ?

4) Quel est son siège social ?

5) Que signifie le sigle R.C.S ?

Code examen : 5133403	BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES EEJS	Épreuve : EP3	S.2012	S 7/10
--------------------------	--	----------------------	--------	---------------

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

3^{ème} partie : Économie

DOCUMENT C : LE BUDGET ANNUEL

RECETTES		DÉPENSES	
Désignation	Montant	Désignation	Montant
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Total recettes	Total dépenses

1) Que constatez-vous ?

2) Monsieur et Madame JOUVET souhaitent épargner 20 % de la somme restante pour leurs futures vacances. Présentez le calcul.

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

4^{ème} partie : Droit social

DOCUMENT D : LE BULLETIN DE PAIE

1) Expliquez le calcul des « 151,67 heures » mensuelles.

2) Quel est le montant des cotisations salariales ?

3) Expliquez les calculs du salaire net et du salaire net à payer.

4) De quelle convention collective dépendra M. PIERRE ? (pas de sigle)

5) Combien de temps M. PIERRE doit-il conserver son bulletin de paie ?

Code examen : 5133403	BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES EEJS	Épreuve : EP3	S.2012	S 10/10
--------------------------	--	----------------------	--------	----------------